ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

FORMATION PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE ETCERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

CIRCULAIRE DU 12-2-2021 **NOR : MENE2101543C –** ***BO N°10 DU 11 MARS 2021***

Réunion d'information du 5 octobre 2022

PS: des précisions pour les démarches sur la vignette 18

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Le CAPPEI
une même certification, trois modalités de préparation

Formation INSPE	Candidatures libres	VAEP
300h de formation	10 jours de formation	2 jours de formation
Désignation d'un tuteur	Pas de tuteur	Désignation d'un tuteur
demande de départs en formation : vers févier-mars 2023	Réunion d'information sur l'accompagnement: 5 octobre 2022	Réunion d'information sur l'accompagnement: 5 octobre 2022
	• Date limite d'inscription le 12 octobre 2022 à 12h • Liste des sélectionnés pour suivre la formation: 20 octobre 2022	• Livret 1 à télécharger à partir du 28 sept 2022 • Dépôt du Livret 1 au plus tard le 19 octobre 2022 • Résultats de recevabilité le 2 décembre 2022
Inscriptions à l'examen via Cyclades du 1er décembre 2022 au 6 janvier 2023		

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Trois modalités de préparation du CAPPEI, mais les mêmes attendus

1. Une bonne maîtrise pratique de l'enseignement (connaissances pédagogiques et didactiques)

2. Un questionnement **traduisant l'évolution d'un enseignant « ordinaire » vers la posture d'un enseignant spécialisé** capable de promouvoir la notion d'accessibilité des apprentissages.

3. la capacité se positionner nettement comme personne ressource, au service d'un collectif et en lien avec les partenaires de l'Education nationale

ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté Égalité Fraternité

1. Une bonne maîtrise pratique de l'enseignement (connaissances pédagogiques et didactiques)

Formation INSPE	Candidatures libres	VAEP
épreuve 1 **- séquence pédagogique** **- entretien**		**questionnement à partir du dossier présenté**
Attendus du jury - un projet individuel par élève, structuré et instruit, incluant la dimension de parcours et éventuellement d'orientation - une réelle lisibilité du travail partenarial et de la communication avec les familles - l'identification des obstacles aux apprentissages rencontrés par les élèves - la cohérence des réponses pédagogiques apportées - la mise en place d'une pédagogie explicite qui rende les élèves acteurs de leurs apprentissages - la compréhension par les élèves des critères d'évaluation proposés par l'enseignant spécialisé. - la capacité à analyser la situation d'un élève, choisie et proposée par la commission - la capacité à élaborer lors de l'entretien des propositions d'amélioration des pratiques pédagogiques déjà engagée - la capacité à définir les enjeux de l'école inclusive (se positionner déjà comme personne ressource)		En l'absence de séance, questionnement du candidat sur la notion de parcours d'élève, l'orientation, les plans de compensation, la mesure des progrès effectués par les élèves…

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Un questionnement **traduisant l'évolution d'un enseignant « ordinaire » vers la posture d'un enseignant spécialisé** capable de promouvoir la notion d'accessibilité des apprentissages.

Formation INSPE	Candidatures libres	VAEP
épreuve 2 **- présentation du dossier** **- entretien**		**questionnement à partir du dossier présenté**

Attendus du jury

- questionnement **traduisant l'évolution d'un enseignant « ordinaire » vers la posture d'un enseignant spécialisé** capable de promouvoir une école inclusive.

- capacité à élaborer, en l'argumentant, **une réponse cohérente** au regard des questions posées par la commission

- capacité à répondre à des questions proposées s**ur un champ élargi aux problématiques plus générales de l'éducation inclusive.**

- capacité à échanger et à s'engager dans un **échange réflexif et constructif** avec le jury

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

3. la capacité se positionner nettement comme personne ressource, au service d'un collectif et en lien avec les partenaires de l'Education nationale

Formation INSPE	Candidatures libres	VAEP
épreuve 3 **- présentation d'une action témoignant du rôle de personne ressource** **- entretien**		**questionnement à partir du dossier présenté**

Attendus du jury

- **la capacité à sortir de la simple description d'une action menée** en se positionnant nettement comme personne ressource

- **la connaissance du cadre théorique** définissant les missions et les attendus du positionnement d'une personne ressource, dans un établissement scolaire et au-delà (partenariats, communication…)

- **la capacité à évaluer les effets de l'action proposée** et à en envisager des prolongements
- La capacité à faire preuve **d'un esprit de synthèse** dans les réponses données

- l'authenticité de l'engagement du candidat au travers **de réponses concrètes et personnalisées**

Un accompagnement adapté pour :

- les candidats libres
- les candidats à la VAEP

les candidats libres

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

10 journées de formation mises en œuvre par l'Ecole académique de la formation continue

Dates	Modalités	Titres/objectifs
J 1 : 16/11	**Présentiel** S. Paty (Carayon)	• Identifier les attendus de la certification • Focus : épreuve 1 (savoir analyser sa séance) • Construire un parcours ambitieux pour l'élève : Quoi ? Pourquoi ? Comment ?
J 2 : 30/11	**Présentiel** Babin (Tour de Sèze)	Démarche centrée sur l'analyse des BEP de l'élève Définition du concept de BEP / identification des adaptations pédagogiques en regard des BEP : observation, évaluation
J 3 : 14/12	**FOAD**	Principes d'accessibilité / compensation, au service du parcours de l'élève (dans une école inclusive)
J 4 : 4/01	**Présentiel** Babin (Sèze)	Suite J1 Accessibilité (vs individualisation) des séances et des supports
J 5 : 18/01	**Présentiel**	• Méthodologie de l'écrit de l'épreuve 2 : faire dialoguer les apports entre annexes (théoriques, textes off, trace de supports de classe ou d'élèves…) et corps du texte + sa pratique/rendre son action lisible • Construire un parcours ambitieux (pour chaque élève à BEP) en visant l'autonomie de l'élève : mettre en adéquation les moyens accordés au bénéfice du développement de l'autonomie de l'élève

les candidats à la VAEP

INTITULÉ OFFICIEL
Liberté
Égalité
Fraternité

Textes réglementaires

- Décret n° 2017-169 du 10 février 2017
- Arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen

- Décret n°2020-1634 du 21 décembre 2020
- Arrêté NOR: MENE2030978A du 21/12/2020

- Circulaire au BO n° 10 du 11 mars
- Arrêté NOR: MENE2030978A du 21/12/2020

A compter de la rentrée de 2021 pour la session 2022

ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté Égalité Fraternité

Plusieurs étapes, de l'inscription à l'examen

Envoi du Livret 1
19/10/2022

1. Envoi du dossier de recevabilité
Livret 1

Condition: 5 ans d'enseignement dont 3 dans l'EI

Décision de recevabilité
02/12/2022

2. Résultat du dossier de recevabilité

Validité de la recevabilité 3 ans

Envoi du Livret 2
03/02/2023

3. Envoi du dossier de validation
Livret 2

Examen
à partir du 27/02/2023

4. Présentation devant le jury

- Présentation: 15mn
- Entretien: 30mn

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

le livret 1

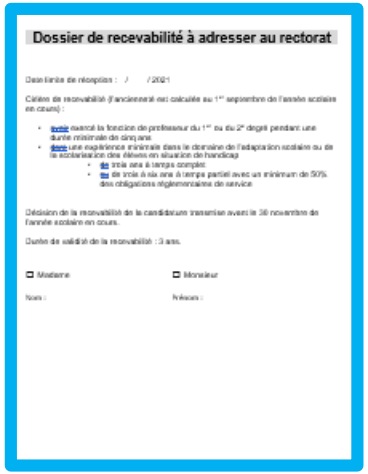

Dossier de recevabilité à adresser au rectorat

Date limite de réception : / /2021

Critère de recevabilité (l'ancienneté est calculée au 1er septembre de l'année scolaire en cours) :

- avoir exercé la fonction de professeur du 1er ou du 2e degré pendant une durée minimale de cinq ans
- avoir une expérience minimale dans le domaine de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap
  - de trois ans à temps complet
  - ou de trois à six ans à temps partiel avec un minimum de 50% des obligations réglementaires de service

Décision de la recevabilité de la candidature transmise avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.

Durée de validité de la recevabilité : 3 ans.

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

1. Identité du candidat

Le candidat indique dans cette partie son identité et sa situation administrative

2. Parcours de formation

Les formations initiales et continues, les diplômes, concours et certifications administratives

3. Parcours professionnel

L'ensemble du parcours professionnel et en particulier les postes occupés en lien avec l'Ecole inclusive et la scolarisation des EBEP sont spécifiés. Il est possible, le cas échéant, d'indiquer des activités exercées comme bénévole

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

le livret 2

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Validation des acquis par la voie de l'expérience professionnelle

CAPPEI

Références :

Circulaire du 12/02/2021
« Formation professionnelle spécialisée et certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive » ;
et son annexe n° 8
« Dossier de validation de la VAEP – Livret 2 »

Livret 2 : dossier de validation de la VAEP

Date limite de réception : 03 / 02 / 2022

☐ Madame ☐Monsieur

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Prénom :

Année scolaire d'obtention de la recevabilité de la demande : 20xx/20xx

Recommandations

- un maximum de 3 activités significatives mises en œuvre pour scolariser des EBEP doivent être présentées et analysées
- Les activités seront détaillées en suivant un plan logique et cohérent

Plan du dossier (J1)

1. Identification du candidat
2. CV
3. Introduction
4. Description des activités professionnelles choisies (objet du J1)
5. Récapitulatif du contenu du dossier
6. Déclaration sur l'honneur

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

l'examen

- CT ASH ou IEN ASH
- DASEN ou DAASEN ou IEN ou IA IPR ou IEN ET
- Enseignant spécialisé

L'entretien avec le jury est mené à partir du livret 2 élaboré par le candidat sur sa pratique professionnelle

- présentation: 15 mn
- entretien: 45 mn

- Connaissance des modalités de scolarisation des ÉBEP
- Prise en compte besoins des ÉBP
- Rôle de personne-ressource
- etc

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

l'accompagnement des candidats VAEP pour la session 2023

dates	modalités	contenus
J 1 : 04/01	**Présentiel au Rectorat de Bordeaux** Salle L. Liard ou salle Babin (à déterminer)	Livret 2
J 2 : 22/02	**Présentiel au Rectorat de Bordeaux** Salle L. Liard	Entretien avec le Jury

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

le tutorat

Comme pour les professeurs en formation CAPPEI, un accompagnement par un pair est proposé au candidat à la certification par la voie de la VAEP par un tuteur volontaire, exerçant des missions comparables, titulaire d'une certification spécialisée en lien avec le contexte d'exercice du professeur, jusqu'à la présentation du dossier devant le jury

- aide le candidat à la préparation du dossier de validation des acquis de l'expérience professionnelle pour l'École inclusive. Il l'aide à sélectionner au maximum trois activités significatives mises en œuvre dans les domaines de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap et à mettre en valeur ses connaissances, ses aptitudes et ses compétences qui ont été développées au fil de son expérience professionnelle, sociale et personnelle
- aide le candidat à repérer ses points d'appui, ses marges de progrès et à faire appel aux ressources disponibles relatives à la mise en œuvre de l'école inclusive notamment celles référencées sur les sites institutionnels (Eduscol, Cap École inclusive, etc.).

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Précisions

Vous souhaitez passer le CAPPEI par la VAEP

- Vous téléchargez le livret 1 sur le site du rectorat (adresse ci-dessous) et le complétez manuellement
https://www.ac-bordeaux.fr/certificat-d-aptitude-professionnelle-aux-pratiques-de-l-education-inclusive-cappei-121699
- Vous vous inscrivez dans Cyclades via le site du rectorat à l'adresse ci-dessus
- Vous téléversez les pièces justificatives et le livret 1 dans Cyclades
- La DEC étudie votre candidature (résultats de l'étude de recevabilité le 2 décembre)
- Si votre candidature est recevable, vous devrez téléverser votre livret 2 au plus tard le 3 février 2023

Vous souhaitez passer le CAPPEI – 3 épreuves

- Pour la formation, vous faites acte de candidature auprès des IEN école inclusive (1er degré) ou auprès de poleecoleinclusive@ac-bordeaux.fr (2e degré)
- Si vous recevez une réponse positive, vous êtes **automatiquement convoqué** pour les 10 jours de formation
- Vous vous inscrivez dans Cyclades via le site du rectorat et déposez vos pièces justificatives (**entre le 1er décembre et le 6 janvier)**
- Vous déposez votre dossier pour l'épreuve 2 au plus tard le 30 mars (précisions sur ce dossier au cours de la formation des 10 jours)